

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du deux février deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 20 janvier 2026, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Michel PERRAUD, Maire.

| PRÉSENTS | REPRÉSENTÉS | ABSENTS | POUVOIRS |
|----------|-------------|---------|----------|
| 29       | 4           | 2       | 4        |

Objet :  
ST-1 - Demande de  
subvention DSIL –  
Démolition 47-49 rue  
Jean-Jacques  
Rousseau

**PRÉSENTS** : Michel PERRAUD, Laurent HARMEL, Anne MOREL, Jacques VAREYON, Anne-Marie GUIGNOT, Noël DUPONT, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Evelyne VOLAN, Fatih KAYGISIZ, Dominique BEY, Marie-Jo LEVILLAIN, Françoise COLLET, Jacques MAIRE, Christine PIQUET, Corinne REGLAIN, Frédéric BERNARD, Fanny RIPPE, Laure MANDUCHER, Antoine LUCAS, Assad AKHLAFA, Amaury VEILLE, Christine PITTI, Jean-Charles de LEMPS, Jean-Michel FOUILLAND, Annie ZOCCOLO, Julien MARTINEZ, Hayet LAKHDAR CHAOUCH, Loïc MONNIER.

**REPRÉSENTÉS** : Caroline MANZONI (pouvoir à Jean-Jacques MATZ), Yamina GRANDCLEMENT (pouvoir à Corinne REGLAIN), Freddy NIVEL (pouvoir à Dominique BEY), Hugo CARRAZ (pouvoir à Jacques VAREYON).

**ABSENTS** : Alexandra ANTUNES, Philippe TOURNIER BILLON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Mme Evelyne VOLAN est nommée secrétaire de séance.

M. Laurent HARMEL, rapporteur, propose au Conseil municipal de solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation de l'opération suivante :

**Désamiantage et démolition des bâtiments situés aux n° 47 - 49  
rue Jean-Jacques Rousseau à Oyonnax.**

Le projet concerne un tènement immobilier acquis par la Ville d'Oyonnax en 2022. Il s'agit d'anciens bâtiments à vocation industrielle, aujourd'hui désaffectés et à l'abandon, implantés rue Jean-Jacques Rousseau.

L'opération a pour objectif la réalisation préalable de travaux de désamiantage et de démolition de ces constructions, afin de libérer le foncier et permettre l'aménagement ultérieur d'un parking de proximité, répondant aux besoins de stationnement du secteur.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établit comme suit :

Objet :  
ST-1 - Demande de  
subvention DSIL -  
Démolition 47-49 rue  
Jean-Jacques  
Rousseau

| DEPENSES                        |                  | RECETTES        |                  |
|---------------------------------|------------------|-----------------|------------------|
| Intitulé                        | Montant HT       | Intitulé        | Montant HT       |
| Prestations intellectuelles     | 15 537 €         | Autofinancement | 76 896 €         |
| Lot 1 – désamiantage            | 30 280 €         |                 |                  |
| Lot 2 – Déplombage – démolition | 107 975 €        | DSIL 50 %       | 76 896 €         |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>153 792 €</b> | <b>TOTAL</b>    | <b>153 792 €</b> |

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve le projet présenté, ci-dessus,
- Mandate Monsieur le Maire pour solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) auprès de Monsieur le Préfet de l'Ain sur le projet.

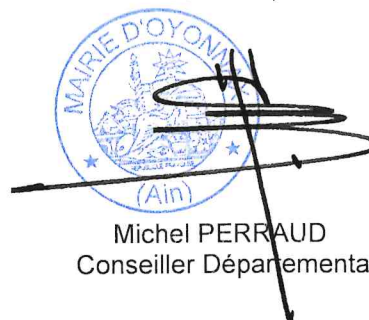
Fait à Oyonnax, le 2 février 2026

Secrétaire de séance,



Evelyne VOLAN

Le Maire,



Michel PERRAUD  
Conseiller Départemental

Délibération certifiée exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1  
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le **04 FEV. 2026**
- par sa publication le **04 FEV. 2026**

Le Maire

